



Communiqué de presse

HARMONISATION DU BACCALAUREAT AU SEIN DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)

La Commission de l'UEMOA organise du 20 au 24 avril 2026, un baccalauréat blanc régional dans les États membres de l'Union

Cet examen de baccalauréat blanc est organisé simultanément dans les États membres de l'UEMOA. Il vise à évaluer le format des épreuves défini par la Directive n°07/2020/CM/UEMOA, notamment l'approche fondée sur les situations complexes. Il permettra également d'expérimenter les modalités d'organisation du baccalauréat régional et de tirer les enseignements nécessaires à la poursuite du processus d'harmonisation.

Le baccalauréat blanc harmonisé permettra d'évaluer le niveau des candidats, d'identifier les éventuels écarts entre les systèmes éducatifs et d'ajuster les approches pédagogiques.

Les épreuves porteront sur les séries scientifiques et littéraires, et concerneront sept disciplines retenues dans le cadre du processus d'harmonisation. Il s'agit notamment du français ou du portugais, de l'histoire-géographie, des mathématiques, des sciences de la vie et de la terre, de l'anglais, de la philosophie et des sciences physiques.

Pour rappel, cet examen blanc, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive n°07/2020/CM/UEMOA du 28 septembre 2020, instituant le Baccalauréat harmonisé dans les Etats membre de l'UEMOA. Cette Directive vise à instaurer un cadre communautaire cohérent d'évaluation en fin de cycle secondaire, à favoriser la reconnaissance mutuelle du diplôme du Baccalauréat et à renforcer la mobilité académique des étudiants dans l'espace UEMOA.

Ouagadougou, le 17 avril 2026

La Direction de la Communication